

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Géraldine Pflieger, Professeure assistante
Institut d'études politiques et internationale (IEPI)
Pôle National Suisse en Administration Publique (SPAN)

Conférence "e-participation et citoyenneté"
Genève, 20 novembre 2008

Qu'est ce que la participation ? Définition théorique

De la participation à la délibération : deux visions de la démocratie participative

• La participation aux limites de la représentation :

- dans la lignée de Rousseau et de Stuart Mill
- au-delà de la représentation, les citoyens doivent former un public actif
- un ensemble d'instruments (procédures, technologies) soutiennent la participation
- la participation forme la citoyenneté et renforce la démocratie

De la participation à la délibération : deux visions de la démocratie participative

• **La démocratie délibérative :**

- influencée par Rawls et Habermas
- la légitimité d'une action se fonde avant tout sur la procédure l'ayant produite
- insiste sur la méthode d'élaboration de la décision : le débat et la délibération
- exige des participants actifs et orientés vers l'entente/compromis
- nul ne peut être exclu de la participation

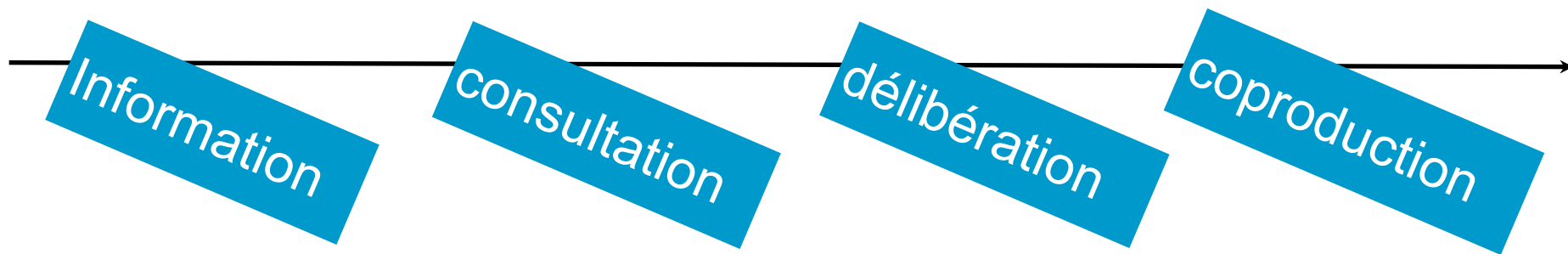
La diffusion de l'idéal participatif : depuis le bas, depuis le haut

- La demande de participation : des idéaux autogestionnaires à l'incontournable participation
 - vers une démocratie forte
- L'offre de participation : de la sécurisation de la décision à sa légitimation
 - vers une décision plus légitime

○ L'impératif participatif

En pratique : l'extrême diversité des démarches

- de multiples intensités



- diversité de formes : expositions, forums, ateliers, débats publics, jurys de citoyens, enquêtes publiques
- insertion variable dans la décision publique

Les trois limites de la participation

- **L'efficacité sociale** : la participation contre la démocratie ?
 - la critique de la proximité : une démocratie des intérêts individuels et localisés
 - la critique des inégalités devant la participation
 - la critique de la politique des sondages : le risque d'une démocratie d'opinion

Les trois limites de la participation

L'efficacité substantielle :

- la récurrente critique du faible impact sur la décision
- la fonction du politique
- les problèmes de responsabilité, de redevabilité et de recours
- que se passe-t-il entre la consultation et la décision ?

Les trois limites de la participation

- **L'efficacité procédurale :**
 - des démarches lourdes et chronophages
 - le difficile arbitrage des délibérations
 - tensions entre efficacité sociale et procédurale : une perpétuelle imperfection

La tentation instrumentale

- **De l'instrumentation à l'instrumentalisation**
 - la participation comme instrument nécessaire
 - la tentation ostentatoire : “faire de la participation”
 - le risque de l'instrumentalisation : verrouillage de la décision et définition unilatérale des règles du jeu (qui participe ? quand ? comment ? sur quel périmètre ?)

L' e-participation : état des recherches

Perspectives pour l'e-participation

- les espoirs de démocratisation : de la naissance de la radio à celle d'internet
- l'internet comme espace public : diffusion instantanée d'une information non "médiatisée", lieu d'opinion (échanges de vue grâce aux emails et aux *chat rooms*, aux réseaux sociaux) et de mobilisation (campagnes internet)
- internet renforce la participation électorale et la compétence politique des citoyens

Perspectives pour l'e-participation

- les emails et les échanges (chat, réseaux sociaux) influencent plus le vote que les informations diffusées sur internet
 - poids supérieur des discussions/débats vis-à-vis des médias (rôle de la délibération)
 - échanges diminuent les coûts de collecte de l'information par les citoyens
- Au-delà du vote, quels effets pour l'action politique ? quelles techniques de participation ? quels usages ?